

## Indemnité Mensuelle de Technicité

### Encore un effort à faire!

Dans le prolongement de l'annonce du Ministre au CTM d'Octobre dernier, concernant l'harmonisation de l'Indemnité Mensuelle de Technicité, un premier groupe de travail a eu lieu le 28 novembre, sous la présidence de Mme Braun Lemaire.

En ouverture, cette dernière a rappelé les propos du ministre qui a demandé l'harmonisation de l'IMT « hors périmètre Douane et DGFIP » et en conséquence a présenté un projet pour les seuls personnels de Centrale, de l'INSEE, de la DGCCRF, du SCL et de la DGE.

**FO Finances** a demandé que cette réunion ne soit pas conclusive, au vu des propositions insuffisantes présentées.

#### Projet d'harmonisation présenté par le Secrétariat Général

Le rattrapage annoncé par le Ministre interviendrait dès 2017 et s'étalerait sur 3 ans, en 3 paliers égaux, au 1er janvier des années 2017 à 2019 (+ 9.84€/mois, soit +118€/an à chaque incrément).

Le taux mensuel d'IMT serait de 89,48€ au 1er janvier 2019 (actuellement à 59,95€).

Pour **FO Finances**, il ne peut être question d'accepter une harmonisation sur le taux de 89,48€, sans revalorisation tant pour la Douane que pour la DGFIP.

Le taux est aujourd'hui supérieur à la DGFIP (101,98€) et atteindra 89,48€ à la DGDDI dès 2018.

Le statu quo reviendrait à annihiler l'accord social d'accompagnement, négocié respectivement pour la fusion à la DGFIP et suite au PSD à la Douane.

**FO Finances** a demandé un calendrier de mise en œuvre plus resserré et une précision sur le périmètre des agents de la DGE concernés

A cette dernière question, l'administration a semblé découvrir que les agents de la DGE affectés dans les DREAL et l'ASN percevaient déjà l'IMT !

Face au silence du ministre lors du CTM, **FO Finances** a demandé ce qu'il advenait de la prime de 100€ brut annuel, et si la perspective de son intégration dans l'IMT a été envisagée.

A ce jour, pour le Secrétariat Général, la prime de 100€ est déconnectée du sujet IMT et est inscrite dans le PLF 2017.

Mme Braun Lemaire n'ayant pas de mandat à ce stade, va porter au cabinet du ministre les différentes demandes des fédérations. Elle s'est engagée pour un retour au plus tard au CTM du 9 décembre.

Si la revalorisation pour les 16 000 agents de l'INSEE, de la DGCCRF, du SCL, de la DGE et de l'administration centrale va dans le bon sens, il ne saurait être question de gommer d'un trait la spécificité pour les 126 000 agents de la Douane et de la DGFIP!

**FO Finances** attendra la décision définitive du ministre pour juger de la portée de la mesure mais rappelle sa revendication d'**une harmonisation et d'une revalorisation pour tous les agents.**